

Résumé de la semaine

Parution du 2^{ème} arrêté sécheresse le Lundi 16 mai 2022.

→ Retrouvez la carte des limitations en vigueur par secteur page 3

Météo et prévisions.

Prévisions météo







Météo estivale en début de semaine

L'été s'est installé en Vendée, et pas qu'un peu en avance ! Il fera 27°C ce mardi et mercredi. Les températures pourraient baisser jeudi et vendredi, avant de repartir à la hausse en fin de semaine.

Une légère dégradation du temps se produira jeudi avec le passage d'une perturbation très peu active avec essentiellement des nuages et quelques gouttes.

Le week end prochain, l'anticyclone regonfle avec un temps sec, très ensoleillé et de plus en plus estival.

Prévisions météo à 6 jours - Aizenay

	Mardi 17/05	Mercredi 18/05	Jeudi 19/05	Vendredi 20/05	Samedi 21/05	Dimanche 22/05
Temps						
T° min / max (°C)	14/27	13/27	13/24	15/22	11/24	17/28
Pluie (mm)	0	0	2.8	3.1	0	0

Sources : MétéoCiel

(icônes météo www.freepik.com)

Bilan climatique

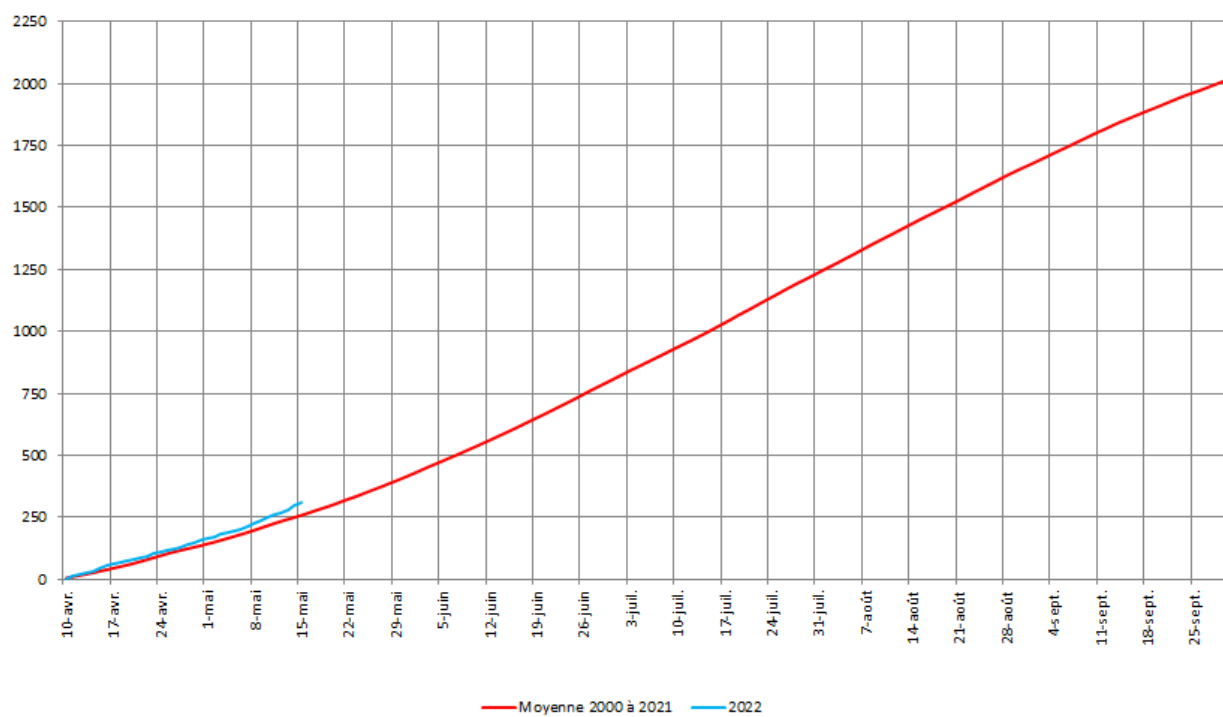
Somme de températures

La somme des températures base 6 pour un semis maïs du 10 avril, nous montre que le printemps a enregistré des sommes de température légèrement importantes (pour la station de Sainte Gemme la Plaine, les propos sont à nuancer en fonction des secteurs). Au 15 mai, nous étions à 310°j, soit 52°j au-dessus de la moyenne des 21 dernières années.

Sommes de températures cumulées (base 6) - Moyenne 2000/2021 vs 2022

Semis maïs du 10 avril 2021 - Station de Sainte Gemme la Plaine

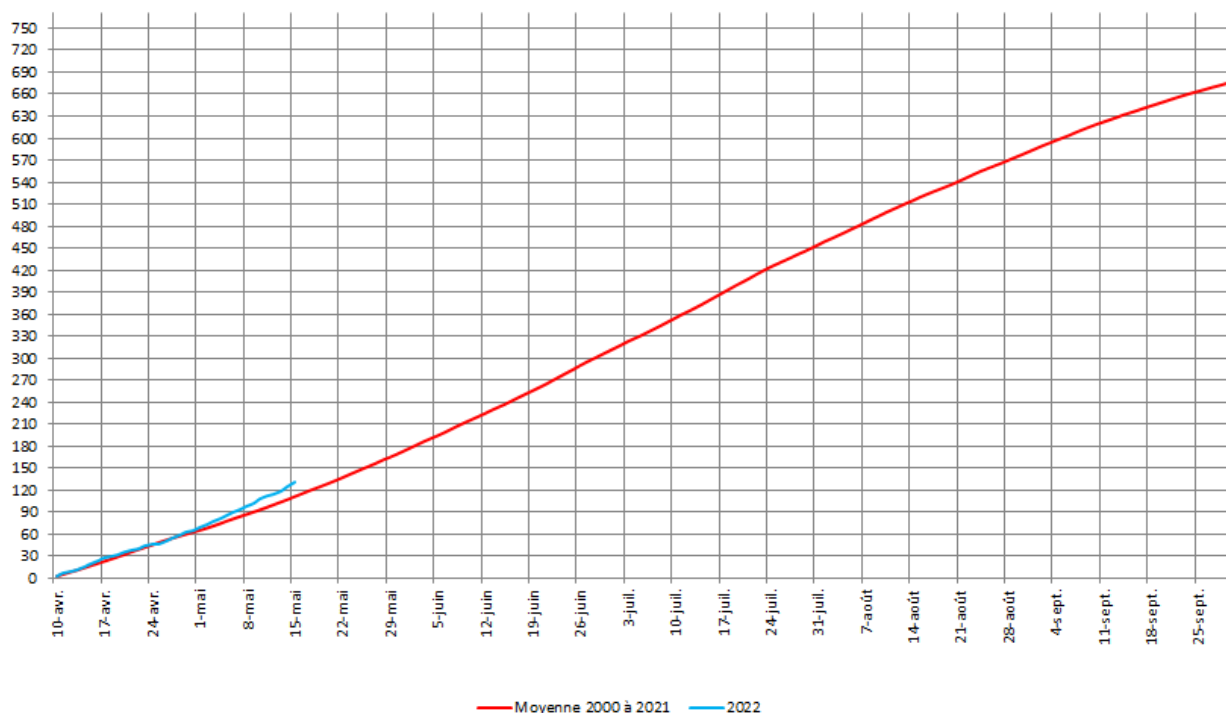
Degrès jour (base 6°C)



Evapotranspiration

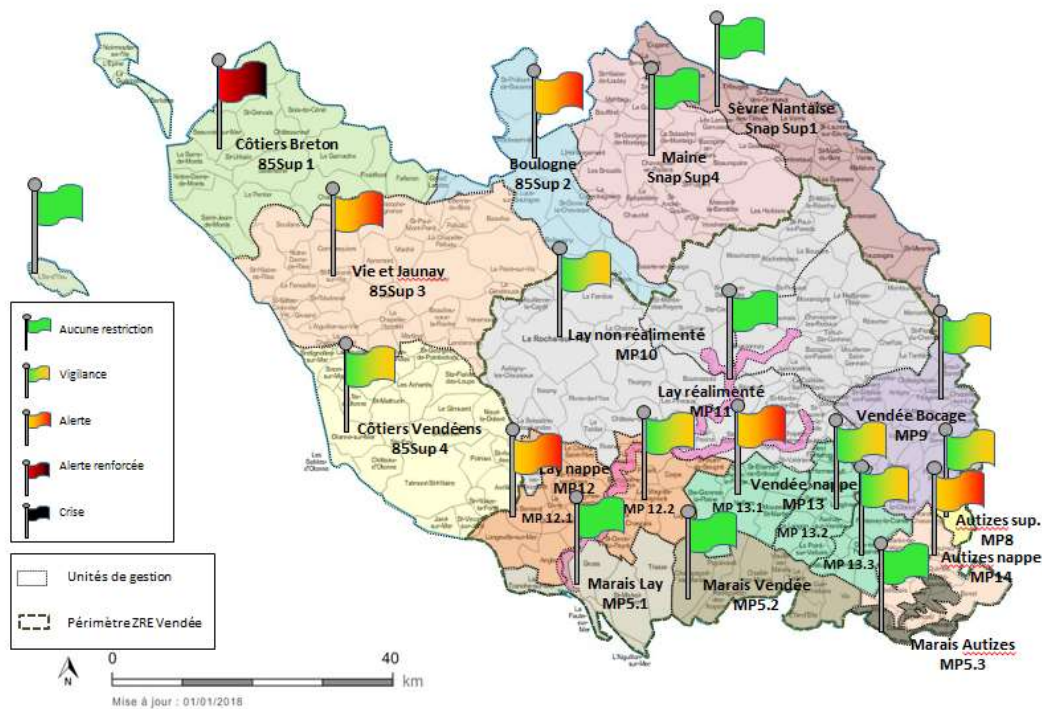
La courbe de l'ETP (toujours sur la station de Sainte Gemme la Plaine) depuis le 10 avril nous montre des valeurs bien supérieures à la moyenne des 21 dernières années. Au 15 mai, nous avons 20 mm d'ETP en plus par rapport à cette moyenne. Ces valeurs s'expliquent par les chaudes journées du printemps mais surtout par le vent d'est bien présent pendant cette période, qui a accentué la demande climatique.

ETP- Moyenne 2000/2021 vs 2022 - Semis maïs du 10 avril 2022 - Station de Sainte Gemme la Plaine



Restriction d'irrigation / Mesures de gestion

Situation au 16/05/ 2022 Arrêté préfectoral n°22-DDTM85-327-328



Les températures élevées actuelles et l'absence de précipitations conduisent à renforcer les limitations sur les cours d'eau et les nappes souterraines.

Le préfet de la Vendée a donc décidé de placer, à partir du lundi 16 mai 2022:

- Les secteurs Autize superficiel, Vendée superficiel, Lay superficiel en vigilance et côtiers vendéens **en vigilance** : soit une **auto-limitation** des prélèvements.
- Les secteurs Logne Boulogne et Vie Jaunay **en alerte**: soit une interdiction de prélèvements **tous les jours de 8h à 20h**.
- les secteurs Lay nappes Ouest, Vendée nappes Ouest **en alerte**: soit une interdiction de prélèvements **tous les jours de 9h à 18h** et une interdiction de prélèvement du vendredi 09h00 au lundi 18h00.
- le secteur Autize nappe **en alerte** : soit une limitation horaire.
- Le secteur Côtiers Breton non réalimenté **en alerte renforcée** : **les prélèvements effectués directement dans le cours d'eau** (cours d'eau, canaux, etc...) sont **interdits pour l'usage agricole**.

Ces restrictions concernent les prélèvements effectués directement dans le milieu (cours d'eau, canaux, etc...). **Les prélèvements réalisés à partir des réserves** (déconnectées du milieu et à remplissage hivernal) **ne sont pas soumis à cet arrêté**, ainsi que ceux pour **l'abreuvement des animaux**.

Sur le bassin Vie et Jaunay : les restrictions **ne s'appliquent pas** aux prélèvements réalisés dans le cadre du **protocole de gestion de la Vie en aval du barrage d'Apremont**.

Le stockage d'eau dans les retenues d'eau potable reste correct, avec un taux de remplissage global de 95% au 08 mai 2022.

Chambre d'agriculture des Pays de la Loire –
Site de la Roche Sur Yon

21 BD Réaumur
85013 LA ROCHE SUR YON CEDEX
Tél. 02 51.36.82.22

Rédaction : Asma ZARAA

Reproduction interdite

Avec le soutien financier de :



Retrouvez l'inf'Eau chaque mercredi sur <https://bit.ly/InfEau>